

Avis de consultation du public

Consultation du public relative au projet d'adaptation de l'arrêté cadre départemental portant définition du cadre de mise en œuvre des mesures de restriction des prélèvements et usages de l'eau en fonction de l'évolution de l'état de la ressource.

Conformément aux dispositions de l'article L. 120-1 du code de l'environnement relatif à la mise en œuvre du principe de participation du public, le projet d'arrêté préfectoral portant définition du cadre de mise en œuvre des mesures de restriction des prélèvements et usages de l'eau en fonction de l'évolution de l'état de la ressource pour le département de l'Aveyron est mis en consultation du public, pendant 21 jours consécutifs du 4 juillet 2018 au 25 juillet 2018 sur le site Internet de la préfecture de l'Aveyron.

Durant cette période, toute personne intéressée pourra :

1. accéder à la note de présentation proposée par le Préfet de l'Aveyron ;
2. accéder au projet d'arrêté cadre départemental portant définition du cadre de mise en œuvre des mesures de restriction des prélèvements et usages de l'eau en fonction de l'évolution de l'état de la ressource et à ses annexes ;
3. faire part à la DDT de l'Aveyron, des éventuelles observations que ces documents appellent par courriel ou par courrier à envoyer aux adresses suivantes :

ddt-seb-prelevement@aveyron.gouv.fr

ou

Direction Départementale des Territoires de l'Aveyron
Service Biodiversité, Eau et Forêt
9, rue de Bruxelles
Bourran – BP 3370
12033 RODEZ Cedex 9